



POLITIQUES LOCALES D'ESS AU SERVICE DE LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE

UN RECUEIL INTERNATIONAL DE 17 WORKING PAPERS

GROUPE DE TRAVAIL RECHERCHE DU GSEF



WORKING PAPER

Pour une ESS au service d'un avenir soutenable et endurable dans le Sud global : Cas d'Haïti

Charly Camilien VICTOR (Haïti)

Les *Politiques locales d'ESS au service de la transition socio-écologique* rassemble dix-sept working papers répondant à un appel à contribution lancé par le groupe de travail « Recherche » du GSEF.

Provenant des quatre coins du monde, ces travaux dressent un panorama de différentes politiques publiques locales, directes et indirectes, de soutien à l'économie sociale et solidaire. Les échelles varient, allant, par exemple, de la petite municipalité (El Hoyo) à de plus grandes villes (Bordeaux, Grenoble, Montréal). Les textes identifient également des contextes où les politiques locales sont dérivées de politiques élaborées à des niveaux supérieurs, comme des politiques provinciales (Gangwon) ou nationales (Maroc, Haïti). Les exemples démontrent enfin la grande diversité de l'ESS, allant d'un festival culturel en région rural (Italie) aux banques communautaires et municipales (Brésil).

Ce recueil plurilingue regroupe des textes rédigés en anglais, en espagnol et en français, et met en avant les processus de (co-)construction des politiques locales à travers des expériences d'institutionnalisation de l'économie sociale et solidaire, qui relèvent tantôt d'une collaboration avec les acteurs de terrain, tantôt d'une appropriation politique.

Chaque working paper est disponible sur le site web du GSEF, dans sa version originale (anglais, français ou espagnol) et en anglais.

https://gsef-net.org/en/local-sse-policies-collection

Coordination

Timothée Duverger (Sciences Po Bordeaux)
Marguerite Mendell (Karl Polanyi Institute)

Comité de lecture – Membres du GT Recherche du GSEF

Miguel Bacic (Universidade Estadual de Campinas)

Rafael CHAVES AVILA (Universitat de València)

Laurence Kwark (GSEF Advisory Committee)

Jean-Louis LAVILLE (Conservatoire National des Arts et Métiers)

Sarah McKinley (Community Wealth Building Consultant)

Ruth Muñoz (Universidad Nacional de General Sarmiento)

Leandro Pereira Morais (Universidade Estadual Paulista)

Yvon Poirier (RIPESS)

Marion Pouzoulet (Sciences Po Bordeaux)

Denis Stokkink (Pour la Solidarité)

Jeová Torres Silva Junior (Universidade Federal do Cariri, Université de Poitier)

Peter UTTING (UNRISD)

Ilcheong YI (UNRISD)

Secrétaire de rédaction

Guillaume Weber (Université Bordeaux Montaigne / GSEF)

Publié par le GSEF, avec le soutien financier de la Caisse des Dépôts.

Les contenus de ces travaux de recherche n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Pour une ESS au service d'un avenir soutenable et endurable dans le Sud global : Cas d'Haïti

Charly Camilien VICTOR Docteur en sociologie, Labo SAGE, Université de Haute Alsace

Introduction

Parler de soutenabilité dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) implique de s'interroger sur sa compatibilité avec les logiques de développement encore prédominantes dans les politiques locales en Haïti. La perception du développement varie en fonction des contextes sociohistoriques et politiques. Pour certains pays, il est plutôt question d'un outil de domination systémique ou d'une catégorie coloniale (Ortega et Pacheco, 2022). Les politiques de développement ont longuement participé à la socialisation des habitants du Sud global à travers le système individualiste du capitalisme présenté comme seule issue pour sortir de la pauvreté et du chômage.

Il revient de saisir ces spécificités pour analyser l'orientation des politiques locales de l'ESS tenant compte des visions politiques, économiques et épistémologiques qui y prévalent. En même temps, « plusieurs innovations politiques des catégories opprimées dans le Sud anti-impérialiste ont été possibles du fait qu'elles ont pris naissance au sein d'une pluralité de savoirs et de pratiques de résistance directement liés aux aspirations et aux besoins des habitants » (Victor, 2025, p. 53 citant Santos, 2016).

En fait, la métaphore « Sud » permet surtout de comprendre et d'identifier quelle partie de l'humanité souffre davantage des effets de la modernité coloniale et de l'expansion du capitalisme (Mignolo, 2001). Cette expansion semble avoir participé à la mise à l'écart d'autres types de savoirs et des pratiques de solidarité ancrés dans les territoires locaux d'autres sociétés en constante transition autrefois qualifiées de précapitalistes ou sous-développées et aujourd'hui de « pays émergents ».

Il importe de voir en quoi l'ESS comme nouvelle manière de penser l'économie et la société pourrait aider à la récupération de ces savoirs et pratiques produits comme absents au sens de

Santos (2016). L'émergence comme vision politique et économique liée au paradigme du développement serait-t-elle synonyme de transition tel qu'envisagé dans le champ de l'économie sociale et solidaire? La difficulté d'y répondre explique, dans une certaine mesure, les égarements quand il est question de transition suivant que le lieu d'énonciation se situe au Nord ou au Sud.

En effet, le piège du *franchising conceptuel*¹ (Santos, 2016) fait passer d'un paradigme à l'autre sans forcément changer les contenus des politiques fondées sur des stigmates et des logiques dichotomiques de hiérarchisation. Ces politiques ignorent ou produisent comme absentes les dynamiques d'auto-organisation collective ne s'alignant pas nécessairement avec les modèles de vie, de pensée et d'action promus dans les agendas internationaux (Victor, 2025c).

La reconnaissance croissante de l'ESS ne garantit en rien la chance de survie et de renouvellement de ces dynamiques autonomes. À cet effet, la double acception de Charles Gide autour de l'économie sociale reprise par Duverger (2023) témoigne pourtant de la nécessité pour les acteurs et les chercheurs de continuer à envisager l'ESS comme « science de la justice sociale ». Une telle considération pourrait permettre d'éviter toute forme de récupération par l'économie politique.

En conséquence, il s'avère nécessaire de questionner les discours des institutions internationales sur la nécessité de promouvoir l'économie sociale et solidaire pour atteindre des objectifs de développement. Les coopératives servaient de tremplin à ces discours et politiques avec un bilan très contrasté au niveau de certains pays notamment Haïti. À titre d'exemple, des structures coopératives ont été utilisées par les occupants américains et par la dictature des Duvalier à l'encontre des habitants des territoires ruraux (Victor, 2024b).

Les premières formes de coopératives promues en Haïti étaient essentiellement agricoles en raison de la floraison de l'économie haïtienne à la fin du 19e siècle. Cette prospérité a attiré la convoitise d'un ensemble d'entreprises d'exploitation agricole européennes et nord-américaines ayant fait pénétrer leur capital dans le secteur agricole (Dossous, 2018). Ces coopératives dites modernes en comparaison au système de coopération mis en place par les paysans haïtiens euxmêmes étaient principalement centrées sur les cultures de rentes.

Dans cette contribution, j'entends d'abord présenter ma démarche analytique mettant en exergue ma posture de recherche. Je procède ensuite à une contextualisation sociohistorique du processus d'affectation des territoires ruraux et des pratiques de solidarité à la suite de l'offensive politique néolibérale des années 1980. L'analyse des limites des politiques publiques locales de l'ESS fera ressortir les paradoxes liés à la mise à l'écart des pratiques sociocommunales de solidarité. Cette analyse critique aidera à proposer une lecture de l'économie sociale et solidaire (ESS) suivant

_

¹ Désigne le chemin dérivé généralement emprunté dans le cadre de l'utilisation des concepts hégémoniques en se réfugiant derrière des adjectifs sans forcément questionner ou prendre conscience des limites propres à ces concepts eux-mêmes.

une perspective haïtienne en questionnant le pouvoir des experts. Pour terminer, j'invite à envisager l'ESS suivant une approche épistémique plurielle.

1. Démarche analytique

Ma démarche analytique s'inspire principalement de l'approche socioconstructiviste de théorisation ancrée (Charmaz, 2006). Cette approche fait appel aux diverses considérations du chercheur par rapport au travail interprétatif des différents interlocuteurs, c'est-à-dire sur la manière dont ces derniers construisent eux-mêmes leurs sens ou leurs récits.

J'ai mené des entretiens compréhensifs ouverts sous forme de conversation auprès d'une soixantaine d'acteurs (habitants, paysans, fonctionnaires, intervenants) à travers les territoires ruraux de la Péninsule Sud d'Haïti entre 2021 et 2022 (Victor, 2024a)². Ce choix m'a permis un rapprochement significatif de la complexité socio-historique dans le cadre d'une quête de sens ou de compréhension partagée ou commune ; ce qui met un terme aux relations asymétriques et hiérarchiques conventionnelles (Valencia, 2016).

Le croisement des matériels historiques en termes de traces mentales ou d'expériences vécues a permis de théoriser et de comprendre via une analyse approfondie les tensions liées aux différentes formes d'interaction et des rapports de pouvoir entre divers types d'acteurs. Comme l'a démontré Cusiquanci (2010) en référence aux luttes paysannes Aymara et Qhechwa en Bolivie, certains acteurs peuvent subir l'oppression pendant longtemps sans qu'ils soient forcément des vaincus.

À cet effet, l'approche d'interactionnisme historico-social (Shurmans, 2001) m'a aidé à dépasser la stricte opposition entre acteurs et agents pour mieux saisir les réalités complexes en situation d'oppression tout en sachant qu'aucune domination n'est totale. Une telle posture permet de rendre visibles des savoirs déniés et des réalités occultées qui sont à contre-courant de l'évolutionnisme moderniste (Santos, 2016). Ce dernier participe au processus d'homogénéisation et de destruction de toutes attaches communautaires. Ce processus a pris forme à l'intérieur des empires coloniaux avant de se transformer comme projet hégémonique avec le capitalisme au nom de l'idéologie du progrès et du développement à travers le Sud global.

Cette idéologie est-t-elle favorable à l'émergence d'une épistémologie solidaire (Connell, 2015) ou d'une *altersofia* (Ocaña et López, 2019), à savoir une prise en compte effective d'autrui et de ses savoirs ? En guise de réponse, je propose la sociocommunalité comme approche alternative au Sud en vue de reconsidérer les réalités sociohistoriques propres aux pratiques endogènes de solidarité. Cette approche permet également de prendre en compte les stratégies de résistance visant à préserver durablement des modes de vie longtemps déniés à travers les politiques locales de développement. Ainsi, la sociocommunalité embrasse « la solidarité, la coopération, l'entraide

3

² Cet article s'appuie sur les travaux réalisés dans le cadre ma thèse de doctorat soutenue le 23 septembre 2024.

roulante, la réciprocité distributive, l'engagement collectif, la responsabilité partagée, la convivialité, l'inventivité sociale, l'auto-organisation, [et autres] » (Victor, 2025a, p.139).

Ces traits caractéristiques des formes sociocommunales de solidarité ont favorisé pendant longtemps les différents types de résistance au système oppressif et répressif mis en place par l'État en Haïti. C'est ce qui amène des chercheurs comme Casimir (2018) et Barthélémy (1989) à conclure qu'il s'agit bien d'une construction souveraine de ces territoires ruraux autour des valeurs sociales, culturelles, politiques, économiques, religieuses, épistémiques qui leur sont propres.

2. Contexte sociohistorique : choc néolibéral et territoires ruraux en Haïti

Comme le rappelle Lwijis (2009), avec le programme étatsunien « Carribean Bassin Initiative » de 1982 et l'installation des industries de la sous-traitance au niveau de la capitale haïtienne entre les décennies 1970 et 1980 (Lucien, 2016), se sont construits, au fur et à mesure, des discours dissuasifs quant au métier de la terre. De nouvelles cultures de rentes³ vont être priorisées dans ces territoires par le biais du gouvernement haïtien et d'autres institutions du système de l'aide internationale au détriment de la polyculture vivrière paysanne(Victor, 2025b). En même temps, les ruraux se ruent vers les industries de la sous-traitance à Port-au-Prince.

Ce secteur de la sous-traitance devrait répondre aux problèmes de chômage et de pauvreté suivant les politiques économiques proposées par les grands organismes internationaux au gouvernement haïtien. Il s'est agi en même temps d'un enchaînement de facteurs liés à la désarticulation progressive des territoires ruraux aux bénéfices des politiques de libéralisation agricole sous prétexte des avantages comparatifs identifiés pour Haïti (Lwijis, 2009).

La libéralisation agricole constitue un changement brutal opéré au cours de la décennie 1980-1990. Ce changement fait passer Haïti d'une demande de consommation rationnée et contrôlée des produits importés au pays commercialement le plus libéralisé des Amériques (Fréguin et Devienne, 2006). Ces produits se trouvent alors exclusivement sous contrôle d'une fraction de commerçants qui dominent ce marché de biens importés. En même temps, l'échange des produits locaux avec ces biens importés devient tout à fait déséquilibré. Les agriculteurs ruraux ont besoin de davantage d'argent pour s'en procurer alors qu'ils continuent à approvisionner les grandes villes à vil prix.

³ « Graduellement, mais systématiquement, nous enlèverons 30% des terrains dédiés aujourd'hui à la production des vivres. Malgré qu'il s'agisse de terres maigres, ces terres sont rapidement érodées, elles donnent des rendements faibles en maïs, petit mil et des racines qu'ils consomment. En réalité, c'est 400000 hectares de terres qu'ils cultivent actuellement. Nous devons les déposséder de ces terres de production de vivres qu'ils récoltent chaque année, en vue de les amener à les produire à nouveau et pratiquer des cultures de rentes. » (Council for Inter-American Security. Caribbean Bassin Initiative.Washington,17 mars 1982, cité par Lwijis,2009, p.26-29, ma traduction).

Face à une telle situation de dumping sous prétexte d'assurer une plus grande disponibilité des produits alimentaires à l'intérieur du pays suivant les partisans du néolibéralisme, la chute de la production locale a paru évidente (Vil, 2017). Une telle chute a davantage contribué à une forme de paupérisation continue. Le problème d'accessibilité à ces produits devenait de plus en plus préoccupant.

La plupart des paysans étant contraints d'abandonner la culture de la terre ont migré soit vers l'étranger ou vers les grands centres urbains du pays pour exercer d'autres types d'activités ; ils deviennent des petits commerçants détaillants des produits alimentaires importés (Théodat, 2009). Étant affecté, le système d'assurance et d'auto-assistance mutuelle instauré dans ces territoires ruraux par ces paysans ne leur permettait plus de répondre à toutes formes de contraintes imposées et de faire face aux multiples événements.

Les décisions politico-économiques en raison de la « thérapie de choc néolibérale » avec le Fonds Monétaire International (FMI) et les programmes d'ajustements structurels (PAS) (Steckley et Weis, 2017) allaient vivement contribuer à la décapitalisation des paysans. C'est le cas du programme de la destruction massive ou de la tuerie des « kochon kreyòl⁴ ». Cette destruction a été recommandée par les États-Unis d'Amérique à travers son agence de développement internationale, l'USAID, à partir de 1982, « sous prétexte de la lutte contre la peste porcine africaine et pour faire prévaloir l'élevage porcin à l'américaine » (Smith, 2001, p.29).

Dès le début de la décennie 1990, avec les exigences de libéralisation financière, un ensemble d'organisations internationales non gouvernementales sous l'incitation de l'ONU se sont donné comme mission de distribuer des prêts via des mécanismes de crédits (Paul *et al.*, 2012 ; Victor, 2023). Les fonds⁵ disponibles devaient servir à « revitaliser » le mouvement coopératif haïtien tout en faisant la promotion des microfinances non coopératives⁶. Cette situation a donné libre voie aux caisses d'investissement et de placements (CIP) qui se faisaient aussi appeler « coopératives ».

La faillite de ces institutions à caractère financier a non seulement entraîné la décapitalisation et l'appauvrissement d'un ensemble de familles haïtiennes au niveau des territoires ruraux, elle a également nourri la méfiance par rapport au mouvement coopératif (Victor, 2023). Paradoxalement, face à l'échec de ces programmes d'apaisement mis en branle par le système d'aide et de solidarité internationale, ces mêmes institutions présentent l'économie sociale et

-

⁴ Ces *kochon kreyòl* constituaient l'une des bases économiques d'épargne pour les paysans. L'élevage des *kochon kreyòl* exigeaient très peu en termes de dépenses.

⁵ Ces financements ont été alloués par la Banque Mondiale, l'USAID (Agence des Nations Unies pour le Développement international), le DID (Développement International Desjardins).

⁶ À la différence des microfinances coopératives appelées également coopératives d'épargne et de crédit ou caisses populaires, les microfinances non coopératives sont des structures de microcrédit et de financement dit populaire mis en place par le système bancaire classique et d'autres institutions spécialisées dans le microcrédit comme la Fondation Kole Zepòl (FONKOZE). Ces structures sont généralement promues par quelques organisations non gouvernementales et des organismes internationaux de financement comme l'Agence canadienne pour le développement international(ACDI) avec son projet d'appui aux caisses d'épargne et de crédit (Ministère de l'économie et des finances, 2010).

solidaire comme recours sans pour autant changer de focus à savoir la pauvreté, le chômage, l'informel, etc. à travers les politiques appliquées localement.

3. L'ESS à la limite des politiques et de l'action publiques en Haïti

L'action publique internationale s'apparente à un nouveau mode de régulation hégémonique entre le Nord et le Sud global. À travers ce nouveau mode de régulation assuré par les Institutions du système de l'aide et de solidarité internationale (ISASI), s'exerce subtilement un certain remplacement des formes de relations à l'autorité publique instituée en raison du processus de fragilisation de l'État en Haïti. Une telle situation fait écho aux travaux développés par les *policy transfer studies* tel que présenté par Delpeuch (2009) pour analyser les effets des mécanismes de transferts de politiques publiques et de la circulation au niveau international des solutions d'action publique.

À cet effet, il n'existe pas véritablement une frontière étanche entre politique publique locale et action publique internationale (Massardier, 2003) dans un contexte de réduction du rôle de l'État comme en Haïti. L'État haïtien devient un simple intermédiaire face à de nombreuses institutions participant au transfert des instruments de politiques publiques sapant « la légitimité de l'ensemble des cadres et des modalités d'action publique en vigueur dans le contexte de réception » (Delpeuch,2009, p.164). Dans cette contribution, l'action publique internationale se rapporte à :

l'ensemble des politiques de développement et de "permanence humanitaire^{7"} qui reprennent ou transfèrent dans certains pays du Sud, notamment Haïti, les dispositifs d'intervention liés à la promotion des politiques de gouvernance décentralisée devenues prédominantes avec l'imposition des programmes d'ajustement structurel (Victor, 2024b, p.186).

Dans le cadre de ces transferts de politiques de gouvernance, la promotion de nouvelles formes organisationnelles sous prétexte de mettre en place une société civile a permis de faire prévaloir lesdits principes de démocratisation, de participation par quota et de formalisation. Ces mécanismes ont facilité en même temps l'implémentation des projets de développement par les ONG. Ces politiques durant la dictature des Duvalier soutenue par ces mêmes institutions sont à la fois contradictoires et paradoxales :

Curieusement, c'est au moment même où Duvalier achevait d'écraser la société civile et de porter l'exclusion sociale à son point extrême que l'aide internationale devenait généreuse. L'époque même où l'État haïtien passait sous tutelle américaine. Washington décida

⁷ C'est le fait pour des acteurs humanitaires de demeurer sur un territoire en se transformant la plupart du temps en agents de développement après l'événement qui aurait justifié leur intervention.

d'appliquer en Haïti la politique du "changement dans la continuité", [...] mais imposa alors pour prix de son appui la "libéralisation" et la mise en tutelle du régime (Midy, 1991, p.75).

Il convient néanmoins de considérer le contexte dans lequel ces Institutions du système de l'aide et de solidarité internationale (ISASI) sont devenues prédominantes avec le passage de l'État-Providence vers l'État néolibéral. Cette transition s'est principalement manifestée par la transformation des personnes en situation de vulnérabilité en simples consommateurs ; ce qui sert principalement à les discipliner suivant la logique paternaliste néolibérale en tant que « mode de gouvernance de la pauvreté » (Soss et al, 2011, p.3). Cette forme de paternalisme participe à l'invisibilisation des véritables besoins au niveau local, ce qui joue sur la motivation des acteurs sociaux pour questionner ou rappeler à l'État sa mission historique consistant à reconnaître les droits sociaux (Garrow et Hasenfeld, 2012).

Cette situation contribue au processus de dépolitisation des mouvements sociaux endogènes au profit d'une société civile globalisée avec des ONG ou des associations internationales humanitaires ou de développement au service du régime néolibéral. Ces ONG « mènent des politiques sociales et protègent les idéologies développementistes. Ces activités leur permettent de contrôler le cœur et l'esprit des gens qui vivent les problèmes sociaux [...] elles sont une autre catégorie de gouvernement : c'est un gouvernement directement lié à l'international communautaire mais qui agit localement » (Lwijis, 2009, p.9 et p.38).

Ce changement politique transfère à ces institutions certaines responsabilités autrefois confiées à l'État. Cette transformation s'est opérée aux États-Unis d'Amérique via des structures associatives locales à savoir des « nonprofit community-based organizations (CBOs) » pour s'occuper ou fournir les services politiques de soutien dans leur voisinage aux individus nécessiteux, ce que Marvell (2004) appelle la privatisation de l'État-providence.

La politique américaine de développement international en Haïti via l'USAID a promu ce modèle à travers les organisations communautaires de base (OCB) (Smucker, 1983 et Smith, 2001). L'intérêt de ces structures de projets, selon Smucker (1983), dans le cadre des politiques de développement communautaire initiées dans les années 1949-1950, était d'arriver à proposer une alternative au mouvement révolutionnaire de transformation sociale ayant surtout existé au niveau de certains pays comme Haïti.

Haïti serait devenu, par la suite, une « république des ONG » (Salignon, 2012) ou un « projectorat » (Lombart et al, 2014) en raison de la subalternisation de l'État. Carmona (2008) explique que la coopération internationale tend à réduire certains pays en laboratoire de l'aide et en une démocratie subsidiaire ou un projectorat. Ce dernier reflète la situation d'« un pays gouverné sous la tutelle des pays donateurs, en accord à un document de stratégie de lutte contre la pauvreté et les recettes des organismes financiers internationaux, sans autonomie pour mettre en place ses propres politiques [...]. » (Carmona, 2008, p.19, ma traduction).

Carmona voit également dans les ONG des instances semi-étatiques, au rôle ambivalent, qui s'inscrivent dans le labyrinthe de la bonne gouvernance promue en même temps que le processus d'ajustement économique et les programmes de réduction de la pauvreté. Johnston (2024) préfère parler d'« Aid State » à savoir un État soumis au contrôle hégémonique des institutions étrangères et qui s'est éloigné des besoins, des revendications et des intérêts spécifiques de son peuple. En quoi est-t-il encore possible de parler de politiques locales de l'ESS à travers ce projectorat où les ONG, associations du Nord et du Sud, s'en font les protagonistes ?

Ces opérateurs de l'aide participent activement à entretenir l'ignorance à l'égard des territoires ruraux où opèrent également des relais locaux ou des sous-traitants (Olivier, 2018). La plupart de ces acteurs prêtent peu d'attention aux multiples pratiques endogènes de solidarité ayant longtemps permis à ces communautés rurales de résister et de s'autodéterminer. En ce sens, l'ESS comme alternative au développement consisterait en une nouvelle façon d'envisager conjointement l'économie et la société en termes de politiques et de pratiques épistémiques plurielles différemment de ce qui est envisagé dans le Plan stratégique pour le développement d'Haïti (PSDH).

3.1. Plan Stratégique pour le développement d'Haïti (PSDH), ODD et ESS

Le Plan stratégique pour le développement d'Haïti (PSDH) s'inscrit dans la perspective de faire d'Haïti un pays émergent à l'horizon de 2030. En termes de politiques locales de l'ESS contenues dans le Plan stratégique pour le développement d'Haïti (PSDH, 2012), l'économie sociale et solidaire n'est surtout envisagée que pour la formalisation du secteur dit informel en vue d'éradiquer la pauvreté (ODD #1) et de réduire le chômage (ODD #8). Cette approche traduit-elle une vision noble ou réductrice de l'ESS de la part du gouvernement haïtien et de ses partenaires internationaux ?

Non complètement détachés de la lecture économiciste à prétention universelle du capitalisme hégémonique, les objectifs de développement durable (ODD) paraissent imparfaitement adaptés à certains contextes sociohistoriques. En fait, les politiques de développement menées jusqu'à présent en Haïti ont échoué tout en faisant des territoires de simples réceptacles de projets. Suffirait-il d'ajouter « durable » pour espérer des résultats différents ?

En dépit des échecs répétés, ces politiques de planification du développement semblent poursuivre sous d'autres formes les prérogatives des programmes d'ajustement structurel dans le cadre du nouvel ordre économique après la crise de 1975. Selon Lwijis (2009), une telle situation aurait entraîné le pullulement des Institutions du système de l'aide et de solidarité internationale (ISASI) plus particulièrement les Organisations Non Gouvernementales (inter)nationales dont l'objectif serait de contrôler ou de s'approprier des mouvements sociopolitiques de revendication dans les pays continuellement appauvris.

En ce sens, l'ONG canadienne Développement et Paix⁸, à travers son programme en économie sociale et solidaire, voit dans cette dernière un moyen pour pallier la réduction de l'aide internationale en Haïti. Présentée comme alternative à l'aide publique au développement et non au développement lui-même, l'ESS se voit confier la tâche d'assurer « la transition entre l'économie populaire et l'économie de marché » (Lachapelle, 2015). Pour y parvenir près de trois millions de dollars sont mobilisés en faveur des entreprises sociales visant une certaine rentabilité afin de s'assurer une autonomie financière, ce qui paraît en même temps contradictoire quant à la manière d'envisager l'ESS.

De même, le paradoxe demeure que cette ONG se concentre sur les structures dites formelles ou à formaliser qui, la plupart du temps, sont créées pour les besoins de cette aide dont la survie en dépend. Les critères d'évaluation que les Institutions du système d'aide et de solidarité internationale (ISASI) appliquent sont souvent inadaptés aux réalités et aux modes d'organisation des structures locales, structures qui visent à répondre aux besoins sociaux et à préserver les communs dans leur globalité. Cette façon de faire contribue à l'ignorance des formes sociohistoriques de solidarité où les relations sociales de solidarité priment sur la dimension économique de leurs activités.

En fait, l'appréhension de la pauvreté, la résistance au changement ainsi que le mythe de la primitivité ont constitué pendant longtemps le point focal de la plupart des études menées sur les territoires ruraux haïtiens. En effet, ces études ou écrits ont hérité de la vision économiciste occidentalo-centrée sur certaines sociétés anciennement colonisées suivant les stigmates de l'époque envers ces groupes de pays considérés comme sous-développés. L'ensemble de ces stigmates continuent à représenter la trame de fond de la description de la vie sociale, économique, politique, religieuse dans ces territoires ruraux.

Parmi ces études, Métraux (1951) associait le désir de coopération chez les paysans haïtiens à leur situation de pauvreté. En référence aux pratiques de solidarité dans la paysannerie, Leyburn (1998) a avancé que la société haïtienne ne sera jamais capable de s'intégrer dans un système démocratique capitaliste viable, comme si ce processus devrait être l'objectif de toute société. Lundahl (2015) parle plutôt d'économie primitive ou sous-développée puisqu'il existe peu de frontières entre le travail, les activités sociales et le loisir pour évoquer, par la suite, la nécessité des interventions ou des programmes d'assistance extérieure. Toutes ces études au nom du développement tenaient à étouffer considérablement les valeurs et les principes défendus actuellement par l'ESS.

L'interprétation de l'économie paysanne suivant les formalités dominantes s'inscrit bien dans une perspective qui refuse d'apprécier les stratégies de résistance socioéconomique mises en place contre le système de plantation des denrées au profit du capitalisme marchand. C'est ce qui explique les outrages des expressions comme précapitalisme, économie traditionnelle ou sous-développement pour désigner le secteur rural. Il importe alors de déconstruire ces discours en vue de proposer un récit alternatif concernant les formes et les pratiques sociocommunales de solidarité pour des politiques endogènes et endurables de l'ESS. En quoi des objectifs non

⁸ https://www.socioeco.org/bdf fiche-video-270 en.html

forcément ancrés dans les vécus et les réalités sociales des territoires concernés pourraient-t-ils être vraiment durables ?

Tel qu'envisagé dans le Plan Stratégique pour le Développement d'Haïti (PSDH) inspiré des Objectifs Millénaires (OMD) transformés aujourd'hui en Objectifs Durables (ODD) pour le développement, les acteurs publiques et les experts (inter)nationaux semblent percevoir l'ESS dans un rôle palliatif et non comme une pensée alternative de l'économie et de la société. Leurs approches ne s'éloignent pas tout à fait des catégories conceptuelles fondées sur des stigmates liés à la promotion du système capitaliste à travers des programmes et des projets de développement.

Il en découle une négligence des structures socioéconomiques enracinées au profit des modèles souvent abstraits considérés ou proposés comme universellement applicables. Les résultats de ces modèles laissent surtout entrevoir un processus continu d'appauvrissement et de perte de souveraineté dans ce « pays de projets », Haïti (Trouillot, 1990). À cet effet, le système capitaliste s'est imposé comme unique perspective par la destruction des différentes attaches sociocommunales depuis l'occupation états-unienne d'Haïti (1915-1934) tout en faisant prévaloir ledit développement communautaire.

3.2. ESS comme entreprise sociale en Haïti?

L'arrivée desdits projets de coopératives ou de magasins communautaires à caractère plutôt financier a réellement ébranlé les structures endogènes de solidarité en créant des dissensions en leur sein. Ces magasins communautaires se spécialisaient principalement dans la vente des produits alimentaires importés. Un groupe d'individus privilégiés s'occupent presque exclusivement de la gestion de ces entreprises tout en générant la perte du pouvoir de contrôle des autres membres des structures bénéficiaires. C'est le cas de la gestion d'un magasin communautaire confié à la structure paysanne « *Bon Zenzenn* » en 2009. Les objectifs poursuivis dans ces projets de magasins communautaires financés par la Banque Mondiale ne diffèrent pas trop des promesses entourant les entreprises sociales proposées aujourd'hui au nom de l'ESS.

Avant ce projet de magasin communautaire, le fonctionnement de l'association *Bon Zenzenn* reposait plutôt sur des principes découlant de la concertation entre les membres. Ces derniers avaient eu le pouvoir de contrôle sur les dirigeants de l'association quand il s'agissait de décider ensemble sur des projets collectifs. Avec le magasin communautaire, des principes de gestion économique et financière parfois mal assimilés devenaient des outils de pouvoir entre les mains des lettrés du français sur lesquels les autres membres de *Bon Zenzenn* plutôt créolophones n'exerçaient plus vraiment aucun contrôle. Ce petit comité gestionnaire du magasin a pris l'ensemble des décisions à son profit sans consultation, ce qui a entraîné le désengagement des autres membres de l'association.

Ce don ou projet était devenu le centre des préoccupations au lieu de continuer à faire participer les membres concernés dans les autres activités centrées sur des principes de vivre ensemble, des communs partagés, de la solidarité. Ces principes sont inspirés des formes associatives

historiques comme les *Eskwad*, les *Konbit*, les *Sosyete*. Comme le souligne ce membre responsable de *Bon Zenzenn* :

je réalise finalement que peut-être s'il n'y avait pas ce projet, le vivre ensemble serait encore de mise. Le comité a voulu faire des bénéfices. Or, on ne pouvait donner des produits tous les mois aux membres du comité, ce n'est pas possible car il s'agit d'un projet communautaire (Anse-à-veau, 27-08-2022).

Une telle situation a donné lieu à des conflits d'intérêts autour de l'argent qui constitue un véritable problème auquel fait face la majorité des structures bénéficiaires au niveau des territoires ruraux de la Péninsule Sud. La plupart du temps, ces types de comportements de mauvaise gestion sont aussi influencés par les porteurs de projets. Ces derniers font souvent naître des doutes quant aux fonds réellement attribués tenant compte des contraintes associées à leur durée limitée. De telles contraintes éloignent les associations bénéficiaires des pratiques sociocommunales viables des territoires ruraux constituant une perspective haïtienne de l'ESS.

4. Perspectives haïtiennes de l'ESS et enjeux de l'informel

Les pratiques sociocommunales de solidarité (PSS) s'inscrivent dans des dynamiques territoriales et organisationnelles spécifiques jouant sur leur structuration suivant les conditions propres au milieu. Du point de vue historique, ces pratiques sociocommunales de solidarité sont particulièrement liées au système agraire. Cette considération rejoint les propos d'Élie (2015) sur l'économie sociale et solidaire en Haïti qu'il associe au mode d'organisation de la production agricole.

Les configurations du système agraire ont donné lieu à des modes de gestion et de fonctionnement propres aux territoires où se développent les activités associatives de coopération, de mutualisation ou mieux de solidarité dans la réciprocité (Victor, 2024b). Ces activités constituent les fondements des pratiques sociocommunales de solidarité. Ces pratiques ont pris des formes différentes suivant les systèmes d'influence et les rapports développés entre elles d'un territoire à l'autre.

Les plus connues parmi ces structures sont les *Konbit*, les *Eskwad*, les *Atribisyon*, les *Sosye* dont les activités consistent en des échanges solidaires et réciproques pour la mise en valeur des terrains agricoles. L'essence même de ces pratiques est la mise en commun des ressources pouvant permettre de répondre aux différents problèmes et aux besoins des territoires ruraux. Fondées sur la proximité territoriale, les pratiques sociocommunales de solidarité (PSS) incarnent un collectivisme territorial où l'entraide et le partage, s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et culturelles (Victor,2025d). Ces formes de solidarité relèvent d'une réciprocité intégrée au fonctionnement des communautés, où l'autorité collective se démocratise à travers la gestion partagée des ressources et du pouvoir local (Quijano, 2001).

En parallèle, les structures associatives, apparues récemment dans les zones urbaines ou périurbaines, suivent la plupart du temps une logique exogène. Leur création est généralement impulsée par des projets humanitaires ou de développement pilotés par les Institutions du système de l'aide et de solidarité internationale (ISASI). Ces associations répondent souvent à des besoins identifiés de l'extérieur selon les critères et les exigences des bailleurs de fonds, qui définissent leur fonctionnement, leur composition et même la fréquence de leurs activités. En conséquence, ces nouvelles structures antagonistes affectent la cohésion sociale locale et les principes de coopération réciproque propres aux formes sociocommunales de solidarité à travers les territoires ruraux et tendent à les transformer au service des projets de nature exogène.

4.1. Pour une pensée politique locale de l'ESS en Haïti

La multiplication ou mieux la dissémination de diverses formes d'association servant de courtiers dans le cadre des politiques de l'aide transforment les territoires en de véritables espaces de luttes pour des privilèges liés aux « rentes du développement » (Olivier de Sardan, 1995) et de l'humanitaire. Cette transformation se fait sans aucun souci quant à l'utilité sociale réelle des initiatives promues suivant des normes et des principes exogènes. Ces modes de régulation donnent souvent lieu à des logiques de catégorisation et d'instrumentalisation des modèles sociohistoriques d'auto-organisation des forces productives collectives.

À cet effet, développer une pensée politique locale de l'ESS en Haïti implique de questionner les dynamiques introduites par les institutions internationales. Ces dynamiques, souvent encadrées par des conceptions éloignées des réalités locales, renforcent des jugements dévalorisants sur les pratiques endogènes de solidarité; ce qui risque de faire accroître les inégalités et de perpétuer les stigmates au détriment d'une utilité sociale réellement contextuelle.

Les projets impulsés par ces institutions tendent à introduire des distorsions dans les réseaux d'associations locales, certains étant marginalisés faute de bénéficier directement des retombées de l'aide. À cet effet, des projets de courte durée ne sauraient embrasser de façon durable des objectifs portés par les pratiques et les mouvements sociaux endogènes. Il est donc essentiel de continuer à déconstruire ces stigmates et ces logiques de hiérarchisation (formel/informel, traditionnel/moderne, etc.).

Ces appréhensions empêchent de questionner en profondeur les formes institutionnelles et juridiques importées pour construire des États sans ou contre leur société à travers certains pays anciennement colonisés qui sont aujourd'hui ajustés aux politiques néolibérales. Il serait intéressant de se demander, par exemple, qu'est ce qui explique qu'une économie ou une société soit considérée comme informelle à 70% ou 80%. Ce questionnement est aussi valable pour le chômage alors que les pratiques sociocommunales de solidarité ont toujours engagé une bonne partie des paysans ou des agriculteurs locaux.

En même temps, des structures intermédiaires comme les caisses populaires, les microfinances non-coopératives et les microcrédits bancaires se donnent pour rôle de financer lesdites activités informelles en s'appropriant le fruit de ces types de travail non salarié. Pourtant, le travail salarié

ne représente qu'une fraction minoritaire des activités laborieuses dans le monde (Quijano, 2014). En conséquence, il n'est en aucun cas le seul modèle envisageable pour la soutenabilité de la vie humaine.

Pour Hart (2006), l'intérêt de certains organismes internationaux pour le secteur informel ou l'économie dite populaire traduit principalement leurs inquiétudes, surtout en ce qui concerne les institutions de Bretton Woods. Ces dernières craignaient d'éventuelles explosions sociales à la suite des différentes mesures politiques et économiques imposées à travers divers programmes dont principalement le PAS⁹ ayant entraîné la profonde désarticulation de certaines sociétés.

À présent, ces organismes internationaux tiennent à accorder plus d'attention aux paysans et aux pauvres des villes gravement affectés par ces mesures. En ce sens, la catégorie « informel » mérite d'être analysée comme choix idéologico-politique borné aux effets d'entraînement du système économique hégémonique mondialisé et de ses conséquences sur les modèles de vie des habitants d'un ensemble de pays.

Dans le contexte haïtien, la tendance actuelle consiste à identifier les pratiques des structures historiquement bien ancrées dans les réalités locales au secteur informel, traditionnel, etc. Cette classification est encouragée avec l'implémentation de certains acteurs de développement qui préfèrent travailler avec des associations dites formelles ou modernes.

En conséquence, l'épithète « informel » correspond à la négation de nature historique des formes sociales qui, pourtant, continuent d'exister, de se renforcer et de se régénérer en incluant différentes dimensions en fonction des dynamiques en cours dans les territoires. Selon Sibley et Liu (2012), la négation historique s'apparente à une logique prescriptive voire un mythe servant à nier les injustices historiques vécues par certains groupes sociaux des espaces anciennement colonisés comme si c'était insignifiant ou non pertinent pour la société contemporaine.

Le discours totalisant et anhistorique qui va avec le phénomène de l'informel affecte pratiquement tout. Tout ce qui ne cadre pas avec le système de contrôle du « *Market State* » ou État-Marché (Robison, 2006) lié au projet hégémonique du néolibéralisme y compris dans des secteurs continuellement entretenus par les paysans est classé dans le registre informel. L'invention des moyens pour y résister se trouve associée à cette catégorie marchande.

L'informel, comme catégorie marchande, tend aussi à remplacer l'autre notion assertive de la rationalité dualiste (Escobar, 2018) à savoir « le traditionnel ». La dichotomie « formel/informel » est donc idéologiquement chargée et principalement inspirée des politiques de développement ou de l'économie politique du développement.

En conséquence, il est crucial de sortir des substantifs propres aux systèmes juridiques hérités de la période coloniale. Comme le souligne Wolkmer (2012), la culture juridique moderne dans certains pays repose sur un passé économique colonial-extractiviste et sur la construction ultérieure d'un système sociopolitique élitiste, individualiste et formaliste. Ce système juridique

-

⁹ Programme d'ajustement structurel (PAS)

sert à délégitimer tout ce qui échappe à la conception capitaliste mondiale du contrôle social par le travail, des ressources et des produits. Ainsi, les structures associatives auto-constituées en dehors des règles dominantes sont rapidement dépréciées et désignées de façon péjorative.

De son coté, Pita (2016), étudiant les structures de solidarité au Brésil, avance que la logique sous-jacente à la discussion sur l'informalité des groupes, basée sur des notions telles que les contrats et les droits subjectifs individuels, est héritée d'une tradition juridique étrangère à l'histoire, aux expériences et à la réalité de la majorité de la population. Cette tradition juridique, imposée par le processus de colonisation, continue de laisser des traces et de reproduire des inégalités dans nos réalités contemporaines même sous le couvert du processus de démocratisation mené par des experts.

4.2. Des experts pour quelle ESS en Haïti?

La reconnaissance croissante de l'ESS par des institutions internationales de développement et de l'humanitaire pose des défis importants à certains pays du Sud ayant longtemps subi le pouvoir démesuré des experts. Les risques de récupération par ces derniers exposent fortement le champ de l'ESS à l'ingénierie sociale participative promue sous forme de boites à outils ou « kits » contraignants voire aliénants.

L'expertocratie repose généralement sur des cadres normatifs qui tendent parfois à reproduire des stigmates propres aux dynamiques de domination renforçant les inégalités. L'approche externalisée via l'intervention d'experts a tendance à aliéner les spécificités culturelles, sociales et historiques des territoires concernés. Le contexte haïtien en est un exemple parfait.

Ferdinand (2024) décrit cette aliénation comme une subordination du monde vécu par la domination des savoirs experts, accentuée par l'usage que les États et les institutions internationales font de ces productions « intellectuelles » généralement occidentalo-centrées. Ce processus limite également la reconnaissance des savoirs locaux et marginalise les formes endogènes de solidarité et d'organisation sociale.

En ce sens, le champ de l'ESS a intérêt à s'écarter de toute forme d'épistémologie généraliste participant à l'injustice cognitive globale pour faire place à une écologie du savoir mettant en avant d'autres « façons de connaître, nées durant la lutte contre le capitalisme, le colonialisme » (Santos, 2016, p.347). Avec les épistémologies du Sud, il est donc possible de « découvrir des pratiques alternatives en dehors de la matrice productiviste et de la croissance marchande » (Laville, 2020) dans lequel pourrait bien s'inscrire l'économie sociale et solidaire en tant que « paradigme autre » (Victor, 2025c).

En conséquence, il est crucial de redonner visibilité et légitimité aux pratiques sociocommunales de solidarité en Haïti. Ces pratiques incarnent une véritable économie sociale et solidaire (ESS) ancrée dans les réalités locales des territoires ruraux haïtiens. Comme le propose Santos (2016) avec la sociologie des absences, il s'agit de reconnaître et de valoriser ces pratiques souvent

invisibilisées, en les intégrant pleinement dans la conception d'une ESS respectueuse des dynamiques territoriales.

5. ESS au service des communs, de la justice sociale et économique

Pour éviter la récupération de l'ESS par des logiques technocratiques, il est crucial de reconnaître et intégrer les savoirs expérientiels locaux ainsi que les pratiques issues des territoires eux-mêmes. Ces savoirs, souvent invisibilisés, sont essentiels pour concevoir une ESS qui embrasse pleinement les principes de réciprocité et de communalité en vue de dévoiler et de promouvoir des dynamiques endogènes de solidarité à travers les politiques locales.

Comme le souligne Richez-Battesti (2010), les principes et les solutions doivent émaner des acteurs eux-mêmes, à partir des besoins exprimés localement, plutôt que d'être imposés par des experts externes. En tant que mouvements au service des communs, les structures de l'ESS demeurent des espaces collectifs de production, de gestion et de partage des ressources en fonction des besoins des communautés locales.

Du point de vue des Suds, l'ESS ne saurait négliger les enjeux socio-historiques spécifiques pour être en mesure de refléter les réalités multidimensionnelles des territoires concernés, notamment dans des contextes comme celui d'Haïti. La nécessité du dépassement des dichotomies classiques (moderne/traditionnel, formel/informel, etc.) demeure fondamentale. En conséquence, l'ESS nécessite un certain repositionnement comme science de la justice sociale comme l'avait envisagé Charles Gide cité par Duverger (2023), en mettant au cœur de son projet des principes de redistribution et d'équité sociale et économique.

Ce repositionnement nécessite de dépasser les formes institutionnalisées validées par des groupes d'experts et de s'aligner sur les aspirations des acteurs. En conséquence, il revient au champ de l'économie sociale et solidaire de reconsidérer de façon critique certaines conceptions développementalistes et économicistes. Ces conceptions souvent dualistes appartiennent, dans une certaine mesure au marché, ce qui empêche de prendre en compte les dynamiques endogènes de solidarité réduites au silence.

Ainsi, s'il est bien possible de parler de la faillite du développement dans le cas d'Haïti au sens où l'entend Escobar (2018), il importerait d'utiliser avec précaution les concepts qui en sont issus. Ces derniers contribuent au processus de périphérisation ou à l'« in-formalisation » des modes de vie et d'organisations fondés sur des formes de solidarité vivantes et durables qui se proposent comme noyaux de résistance et alternatives au système dominant.

Conclusion : pour une ESS plurielle ancrée dans les savoirs endogènes

L'économie sociale et solidaire, comme paradigme alternatif, a son rôle à jouer dans la production des savoirs fondés sur des principes de réciprocité et de communalité dans le Sud global. Une telle production de savoirs pourrait contribuer à rendre visibles des enjeux spécifiques compte tenu de la position de certains pays du Sud dans la vision politique, économique et épistémologique du monde.

Les acteurs et chercheurs dans le champ de l'ESS ont intérêt à proposer des cadres d'analyse ouverts et capables de saisir les réalités sociales dans leur complexité. Ces cadres et ces outils devraient « permettre d'aller au-delà des analyses dualistes et altérisantes du passé » (Escobar, 2018) en vue de comprendre le monde dans ses multiples dimensions sociohistoriques.

En se libérant des approches dualistes et externalisées, l'ESS pourrait devenir un vecteur de transformation sociale et économique véritablement adapté aux contextes locaux tenant compte des conceptions du changement qui leur sont propres. Pour y arriver, il est nécessaire de réviser les plans et les projets découlant des paradigmes d'économie politique tel que formulé dans le Plan stratégique pour le développement d'Haïti (PSDH). En termes de politique publique, ce plan ne vise que « la territorialisation de l'offre des services et la formalisation du secteur informel par le biais des mécanismes du crédit avec l'aide de l'économie sociale et solidaire » (Victor, 2023).

Le champ de l'ESS offre bien la possibilité de saisir des projets alternatifs de société longtemps réprimés ou invisibilisés. Ainsi, penser depuis les formes sociocommunales de solidarité (FSS) implique de s'associer aux logiques souveraines des territoires ruraux haïtiens qui couvrent déjà une large gamme d'activités socioéconomiques autonomes localement enracinées. Sortir de l'ignorance, du conditionnement à la dépendance nécessite donc de passer par un dépassement de la vision unilatérale proposée dans des sociétés doublement victimes du système hégémonique qui, sous prétexte, de réparer les dégâts du passé contribuent davantage à les renforcer.

Bibliographie

BARTHÉLEMY, Gérard, 1989, Le pays en dehors : Essai sur l'univers rural haïtien, Port-au-Prince, Éditions Henri Deschamps et CIDIHCA.

CARMONA, Antonio Rodriguez, 2008, *El proyectorado: Bolivia tras 20 años de ayuda externa*, Madrid, Intermón Oxfam Editorial.

- CASIMIR, Jean, 2018a, *Une lecture décoloniale de l'histoire des haïtiens : du Traité de Ryswick à l'Occupation américaine (1697-1915)*, Port-au-Prince, Communications Plus.
- CHARMAZ, Kathy, 2006, Constructing grounded theory: A practical guide through qualitative analysis, London, SAGE.
- CONNELL, Raewyn, 2015, « Social Science on a World Scale : Connecting the Pages », Sociologies in Dialogue 1 (1). Journal of the Brazilian Sociological Society Revista da Sociedade Brasileira de Sociologia, Sociologies in Dialogue, vol. 1, no. 1, p. 1-16 http://dx.doi.org/10.1590/518563-685450009
- CUSICANQUI, Silvia Rivera, 2010, DE TRABAJADORES CAMPESINOS, Confederación Sindical Unica, et al. Oprimidos pero no vencidos: luchas del campesinado aymara y ghechwa de Bolivia, 1900-1980. 1ère édition en 1984 (2010), quatrième édition
- DELPEUCH, Thierry, 2009, « Comprendre la circulation internationale des solutions d'action publique: panorama des policy transfer studies », *Critique internationale*, vol. 43, no. 2, p. 153-165.
- DUVERGER, Timothée, 2025 L'économie sociale et solidaire, Paris, Éditions La Découverte.
- ELIE, Jean Rénol, 2015, « Économie sociale en milieu rural haïtien : ancrages, parachutages, hésitations et responsabilités », *Alternatives sud*, no. 2, p. 83-109.
- ESCOBAR, Arturo, 2018, Sentir-penser avec la Terre, Paris, Éditions du Seuil.
- FERDINAND, Malcom, 2024, S'aimer la Terre. Défaire l'habiter colonial, Paris, Seuil.
- FREGUIN, Sandrine et DEVIENNE, Sophie, 2006, « Libéralisation économique et marginalisation de la paysannerie en Haïti : le cas de l'Arcahaie », *Revue Tiers Monde*, vol. 187, no. 3, p. 621-642.
- GARROW, Eve E. et HASENFELD Yeheskel, 2012, « Nonprofit Human-Service Organizations, Social Rights, and Advocacy in a Neoliberal Welfare State », *Social Service Review*, vol. 86, no. 2, p. 295-322.
- HART, Keith, 2006, «Bureaucratic form and the informal economy»in Guha-Khasnobis, Basudeb, and Ravi Kanbur, eds. *Linking the formal and informal economies: Examples from developing countries*,Oxford, OUP Oxford, p. 21-35.
- JOHNSTON, Jake, 2024, AID STATE: Elite Panic Disaster capitalism, and the battle to control Haiti, New York, St. Martin's Press.
- LABELLE, Micheline, LAROSE, Serge, et PICHÉ, Victor, 1983, « Émigration et immigration : les Haïtiens au Québec » *Sociologie et sociétés*, vol. 15, no. 2, p. 73–88, https://doi.org/10.7202/001394ar.
- LACHAPELLE, René, 2015, Compte rendu du colloque « Économie sociale et solidaire et entrepreneuriat social en Haïti État des lieux, enjeux, défis et perspective », Organisé par Développement et Paix en collaboration avec Groupe Croissance, Port-au-Prince, 14-16 octobre 2015, groupe d'économie solidaire du Québec.

- LAVILLE, Jean-Louis, 2020, « La théorie décoloniale ne constitue pas un repaire d'islamogauchistes » publiée dans *Le Monde* le 10/11/2020. http://www.jeanlouislaville.fr/index.php/2020/11/09/la-theorie-decoloniale-ne-constitue-pas-un-repaire-dislamo-gauchistes/
- LEYBURN, James Graham, 1998, *The haitian people* (1941), Kansas, Institute of Haitian Studies, University of Kansas Press, Contributor Internet Archive, <u>The Haitian people</u>: Leyburn, James Graham: Free Download, Borrow, and Streaming: Internet Archive
- LOMBART, Marie, PIERRAT, Kevin, et REDON, Marie, 2014, « Port-au-Prince : un « projectorat » haïtien ou l'urbanisme de projets humanitaires en question », *Cahiers des Amériques latines* [En ligne], vol. 75, DOI : https://doi-org.scd-proxy.uha.fr/10.4000/cal.3142.
- LUCIEN, Georges Eddy, 2016, « Les occupations américaines (Cuba, Haïti et République dominicaine) : entre fonction de pourvoyeur de main-d'œuvre et fonction sucrière », Le devoir d'insoumission, Regards croisés sur l'occupation américaine d'Haïti (1915-1934), p. 73-94.
- LUNDAHL, Mats, 2015, *Peasants and Poverty: A Study of Haiti* (1979), London, Routledge Revivals.
- LWIJIS, Janil, 2009, *ONG: Ki gouvènman ou ye*, Port-au-Prince, Asosyasyon Inivèsite ak Inivèsitèz Desalinyèn.
- MASSARDIER, Gilles, 2003, Politiques et actions publiques. Paris, A. Colin.
- METRAUX, Alfred,2005, « Mes amis les paysans de Marbial », *Gradhiva* [En ligne], vol.1, DOI: 10.4000/gradhiva.397.
- MEF (Ministère de l'économie et des finances), 2010, Actes du Colloque sur la Microfinance, 28-29 Septembre 2009, Karibe Convention Center, Port-au-Prince, Bibliothèque nationale d'Haïti Achevé d'imprimer en Juillet 2011 sous les presses de l'Imprimerie Media-Texte Port-au-Prince, Haïti.
- MIDY, Franklin, 1991, « Le mouvement social haïtien pour le changement : les ONG haïtiennes et l'aide canadienne », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 4, no. 1, p. 65–80. https://doi.org/10.7202/301117ar.
- MIGNOLO, Walter D, 2001, « Géopolitique de la connaissance, colonialité du pouvoir et différence coloniale. », *Multitudes*, vol. 6, p. 56-71.
- MPCE, 2012, Plan Stratégique de Développement d'Haïti Tome 1 : les grands chantiers pour le relèvement et le Développement d'Haïti. Avec l'appui technique du groupe IBI/DAA.
- OCAÑA, Alexander Ortiz et LÓPEZ, María Isabel Arias,2019, « Altersofía y Hacer Decolonial, epistemología 'otra'y formas 'otras' de conocer y amar », *Utopía y praxis latinoamericana*, vol. 24, no. 85, p. 89-116.

- OLIVIER, Djems,2018, « La sous-traitance non-gouvernementale : nouveau paradigme de l'aide internationale ? », Revue des Sciences Humaines & Sociales de l'Université d'État d'Haïti, p. 125-146.
- OLIVIER de SARDAN, Jean-Pierre, 1995, Anthropologie et développement : essai en socioanthropologie du changement social. Marseille, APAD ; Paris, Karthala, premier Éditeur, Édition numérique réalisée le 12 juin 2010 à Chicoutimi dans Les classiques des Sciences Sociales.
- ORTEGA, Jaime, PACHECO, Victor Hugo, « Le développement comme catégorie coloniale » *Tumultes*, 2022, vol. 58-59, no 1-2, p. 303-318.
- PAUL, Bénédique, DAMÉUS, Alix, et FLEURISTIN, Lionel, 2012, « Le développement de la microfinance en Haïti : un bref aperçu historique », Revue Recherche Étude et Développement, no.1, p. 34-44.
- PITA, Flávia Almeida, 2016, « Formalização e economia popular solidária: o modelo de pessoa jurídica como sintoma da colonialidade do poder. » *Revista Brasileira de Sociologia do Direito* vol.3, no.1, p.149-170.
- QUIJANO, Aníbal, 2001, « La colonialidad del poder, globalización y democracia: Sociedad y política », *Utopías, nuestra bandera: revista de debate político*, vol. 188, p. 97-123.
- RICHEZ-BATTESTI, Nadine, 2010, «L'économie sociale et solidaire face à la crise économique: entre reconnaissance d'un modèle d'organisation et risque de récupération? » Revue Française Du Marketing, no. 226, p. 49–58 https://search.ebscohost.com/login.aspxdirect=true&db=frh&AN=51081536&lang=fr&site=ehost-live.
- ROBISON, Richard, 2006, *The neoliberal revolution: Forging the market state*, London, Springer.
- SALIGNON, Pierre, 2012, « Haïti, république des ONG : "l'empire humanitaire" en question », *In* Jean-Daniel Rainhorm (dir.), *Haïti, réinventer l'avenir*, Préface de Michaëlle Jean et Postface de Michèle Pierre-Louis, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 185-197.
- SANTOS, DE SOUSA Boaventura, 2016, Épistémologies du Sud. Mouvements citoyens et polémique sur la science, Paris, Desclée de Brouwer, coll. Solidarité et société.
- SCHURMANS, Marie-Noëlle, 2001, « La construction sociale de la connaissance comme action », Jean-Michel Baudouin éd., *Théories de l'action et éducation*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 157-177.
- SIBLEY, Chris G., et LIU, James H., 2012, « Social Representations of History and the Legitimation of Social Inequality: The Causes and Consequences of Historical Negation», *Journal of Applied Social Psychology*, vol. 42, p. 598-623. https://doiorg.scd-proxy.uha.fr/10.1111/j.1559-1816.2011.00799.x.
- SMITH, Jennie Marcelle, 2001, When the hands are many, New York, Cornell University Press.

- SMUCKER, Glenn R, 1983, « Peasants and Development Politics: A Study In Haitian Class and Culture: Introduction », Ph.D. dissertation, New School for Social Research.
- SOSS, Joe, FORDING, Richard C., et SCHRAM, Sanford, 2011, Disciplining the poor: Neoliberal paternalism and the persistent power of race, Chicago, University of Chicago Press.
- STECKLEY, Marylynn et WEIS, Tony,2017, «Agriculture in and beyond the Haitian catastrophe », *Third World Quarterly*, vol. 38, no. 2, p. 397-413.
- THEODAT, Jean-Marie,2009, « Haïti : le bon grain et l'ivraie du commerce mondial des produits vivriers », *L'Information géographique*, vol. 73, no. 1, p. 65-81.
- TROUILLOT Michel-Rolph, 1990, Haiti—State Against Nation: The Origins and Legacy of Duvalierism, New York, Monthly Review Press.
- VALENCIA, Olver Quijano, *et al.*, 2016, « La conversación o el 'interaccionismo conversacional'. Pistas para comprender el lado oprimido del(os) mundo(s) », *Calle 14 revista de investigación en el campo del arte*, vol. 11, no. 20, p. 34-53. http://dx.doi.org/10.14483/udistrital.jour.c14.2016.3.a03.
- VICTOR, Charly Camilien, 2023, « Les organisations de l'Économie Sociale et Solidaire (OESS) en Haïti: quel rôle dans la structuration de l'action publique pour le développement socio-économique endogène des territoires? Cas de la commune de Lascahobas (Haïti », *In* Dacheux Eric, « Transition et alternatives économiques Recherches sur l'économie sociale et solidaire et le développement durable », Paris Éditions CNRS, p.131-151.
- VICTOR, Charly Camilien, 2024a, Les territoires ruraux haïtiens dans le labyrinthe du système d'aide et de solidarité internationale: approche sociohistorique d'une situation d'hégémonie non dévoilée, PhD diss., Mulhouse, 2024.
- VICTOR Charly Camilien, 2024b, « L'action publique territoriale en Haïti : entre l'emprise des institutions internationales et la résistance des formes communautaires de solidarité : cas de la Péninsule Sud » *in* Stoessel *et al* (dir) « La réciprocité dans la coopération. Créativité de l'ESS en temps de crise » Rennes, Presses universitaires de Rennes-PUR, p.185-199.
- VICTOR, Charly Camilien, 2025a, « Créolisation captive et injustice épistémique : l'exemple du lakou haïtien. » *Revue Organisations & territoires*, 2025, vol. 34, no 1, p. 134-149.
- VICTOR, Charly Camilien, 2025b, « De l'inventivité socio-historique au processus d'innovation participative dans le système mutualiste haïtien (Péninsule Sud) », vol. 5, n° 1, p.48-62, DOI: 10.21494/ISTE.OP.2025.1296.
- VICTOR Charly Camilien, 2025c, « Le Labyrinthe colonial de l'aide internationale dans les territoires ruraux en Haïti », Gazette universitaire, Carnet de recherche. En ligne : https://www.gazetteuniv.com/le-labyrinthe-colonial-de-laide-internationale-dans-lesterritoires-ruraux-en-haiti/, publié le 04 mars 2025.

- VICTOR, Charly Camilien, 2025d, « Viabilité socio-territoriale des structures rurales de solidarité sous l'influence des kits de démocratie dans la Péninsule Sud d'Haïti. » *Journal of Haitian Studies*, vol. 31, n°1, p.147-166.
- VIL, Anderson, 2017, « Et si Matthew n'était pas le seul responsable de l'insécurité alimentaire en Haïti »,Chicoutimi, Les Classiques des sciences sociales. http://classiques.uqac.ca/contemporains/VILAnderson/Et_si_Matthew/Et_si_Matthew_texte.html.

A PROPOS DE LA PUBLICATION

Fondé en 2013 à Séoul, le GSEF – Global Forum for Social and Solidarity Economy – est une organisation mondiale de gouvernements locaux et d'acteurs de la société civile engagés dans la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire. Ses 90 membres, présents dans 35 pays, représentent la diversité des parties prenantes de l'ESS : gouvernements locaux, réseaux d'acteurs, associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales, universités... Le GSEF accompagne le développement de l'ESS à travers le monde, par le soutien au dialogue entre pouvoirs publics et acteurs de l'ESS pour co-construire des politiques publiques locales contribuant à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et à l'émergence d'écosystèmes favorables à l'ESS.

Les Groupes de travail thématiques du GSEF (GT) ont été votés en Assemblée Générale du 5 mai 2023. Le GT « Impact des politiques publiques d'ESS dans l'atteinte des ODD » réuni une quinzaine de chercheurs de tous les continents. Il est piloté par Marguerite Mendell (Institut Karl Polanyi) et Timothée Duverger (Chair Terr'ESS, Sciences Po Bordeaux) et appuyé par le salarié du Secrétariat Général du GSEF en thèse Cifre.

Dans la continuité des recherches déjà menées par le GSEF en partenariat avec l'UNRISD, qui avaient abouti notamment à la rédaction de lignes directrices en faveur des politiques locales d'ESS, le GT Recherche a lancé, en janvier 2024, un appel à contributions pour recueillir des propositions de working papers devant s'intéresser aux trois processus récurrents de l'action publique : l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation. A travers l'analyse de ces processus de construction de politiques publiques d'ESS, il était demandé aux auteurs des travaux (chercheurs comme acteurs de l'ESS) de croiser deux dimensions fondamentales : la contribution de ces politiques locales à l'atteinte des objectifs de développement durable, et les paradoxes liés à l'institutionnalisation de l'ESS.

Un comité de lecture composé des membres du GT a évalué plus de quarante propositions, parmi lesquels les dix-sept working papers aujourd'hui publiés sous le titre Les Politiques locales d'ESS au service de la transition socio-écologique. Chaque texte est disponible sur le site web du GSEF, en accès libre et gratuit, en version originale (anglais, français ou espagnol) et en anglais. Cette production éditoriale ainsi que les traductions à l'anglais ont été rendues possibles grâce au soutien financier de la Caisse des Dépôts.

Les exemples concrets apportés par ces *working papers* viendront alimenter les programmes de renforcement des capacités des collectivités territoriales et d'accompagnement au développement de politiques publiques favorables à l'ESS.



